



## Rapport mensuel sur la situation du marché du lait et de produits laitiers en Suisse + chiffres marché étranger

### Édition septembre 2010

Année	Production cumulée en tonnes (t)					Commerce extérieur en t	
	Lait	Fromage	Beurre	PL écrémé	PL entier	Exp. from.	Imp. from.
	janv.-juillet	janv.-juillet	janv.-août	janv.-août	janv.-août	janv.-juillet	janv.-août
2009	2'043'068	103'222	32'249	28'616	10'447	32'815	29'040
2010	2'060'009	105'724	33'075	25'749	9'861	33'636	30'905
<b>Différence</b>							
Tonnes	+16'941	+2'502	+826	-2'867	-586	+821	+1'865
%	+0.8	+2.4	+2.6	-10.0	-5.6	+2.5	+6.4

De janvier à juillet 2010, les livraisons de lait ont augmenté de 16'941 tonnes ou 0.8 % par rapport à la même période de l'année précédente.

En ce qui concerne la transformation du lait, on note de janvier à juillet 2010 les variations suivantes par rapport à l'année précédente :

Produits de laiterie : +4'283 tonnes (+0.8 %) en équivalents-lait  
 Production de fromage : +2'502 tonnes (+2,4 %)  
 Production de beurre : +638 tonnes (+2,1 %)  
 Production PL écrémé : -2'616 tonnes (-9,8 %)  
 Production PL entier : -571 tonnes (-6.3 %)

Pour la période de janvier à juillet 2010, le commerce extérieur de fromage affiche les variations suivantes (en tonnes de produits) par rapport à l'année précédente :

Exportations de fromage : +821 tonnes (+2.5 %)  
 Importations de fromage : +1'666 tonnes (+6.6 %)

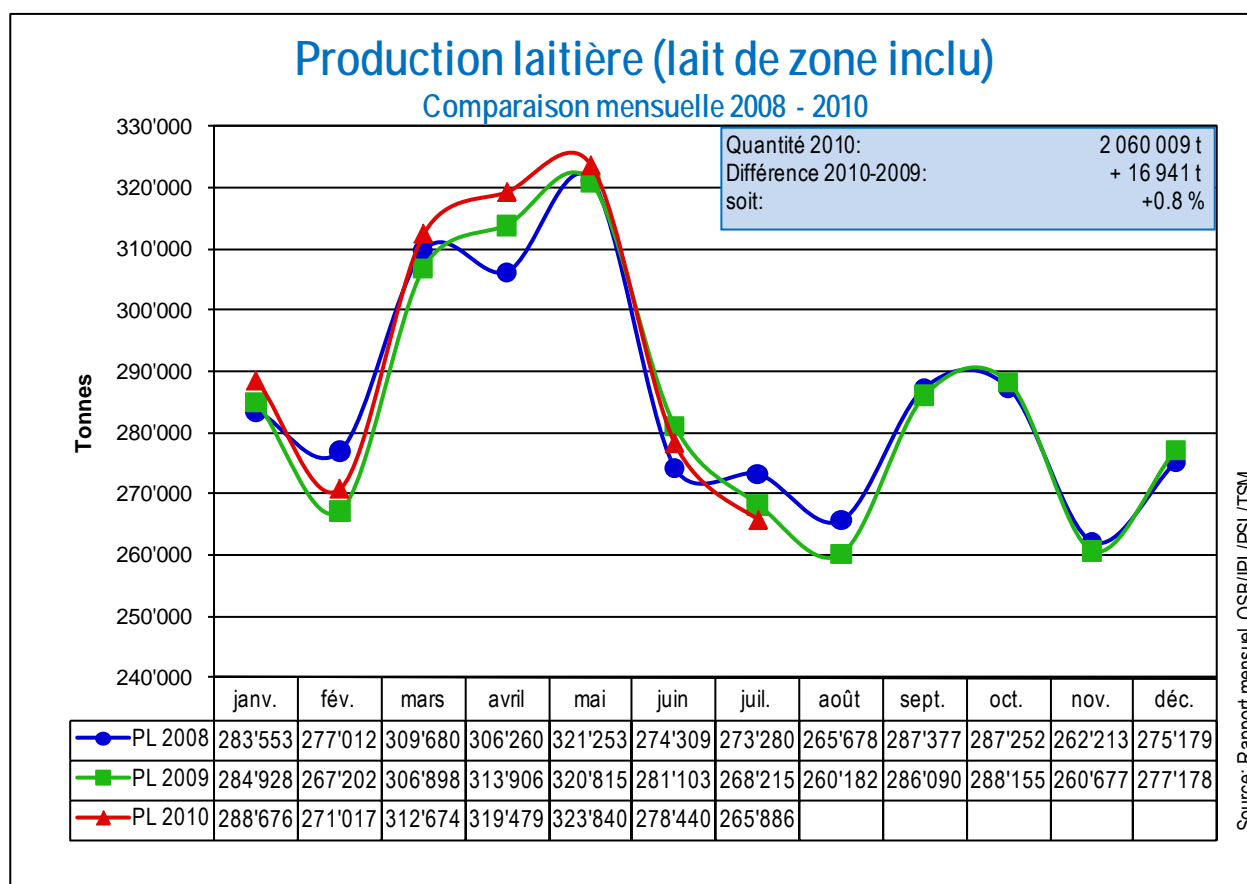
En ce qui concerne la commercialisation du lait de régulation, l'évolution en août 2010 se présente comme suit par rapport au même mois de l'année précédente :

Production de beurre : 2'735 tonnes (+188 t ou +7.4 %)  
 Production PL écrémé : 1'582 tonnes (-250 t ou -13.7 %)  
 Production PL entier : 1'303 tonnes (-16 t ou -1.2 %)

**Loi chocolatière : droits d'importation de beurre depuis avril 2010**

Suite à la réduction de 50 % des subventions à l'exportation dans le cadre de la loi chocolatière, la Direction générale des douanes a modifié le « système binaire » pour le beurre. Cette modification demandée par l'Organisation pour le beurre a permis jusqu'ici d'empêcher le trafic de perfectionnement.

## 1. Production laitière



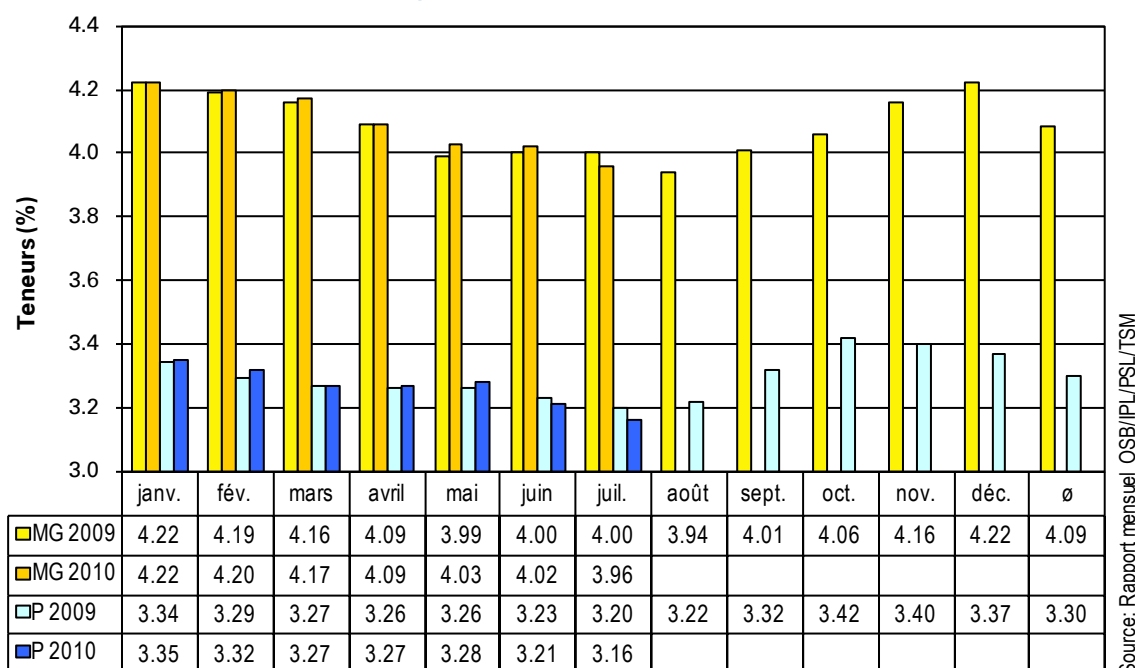
PL= production laitière Source: TSM

En juillet 2010, la production laitière s'est élevée à 265'886 tonnes, soit 2'329 tonnes ou 0,9 % de moins que le même mois de l'année précédente et 7'394 tonnes ou 2.7% de moins qu'en juillet 2008.

La production cumulée de janvier à juillet 2010 a atteint 2'060'009 tonnes. Elle est supérieure de 16'941 tonnes ou 0.8 % à celle de la même période de l'année passée et de 14'657 tonnes ou 0.7 % à celle de 2008.

## Teneurs du lait en matière grasse et en protéine

Comparaison mensuelle 2009 - 2010



MG = matière grasse ; P = protéine (moyenne arithmétiques)

Source : TSM

### Composition du lait

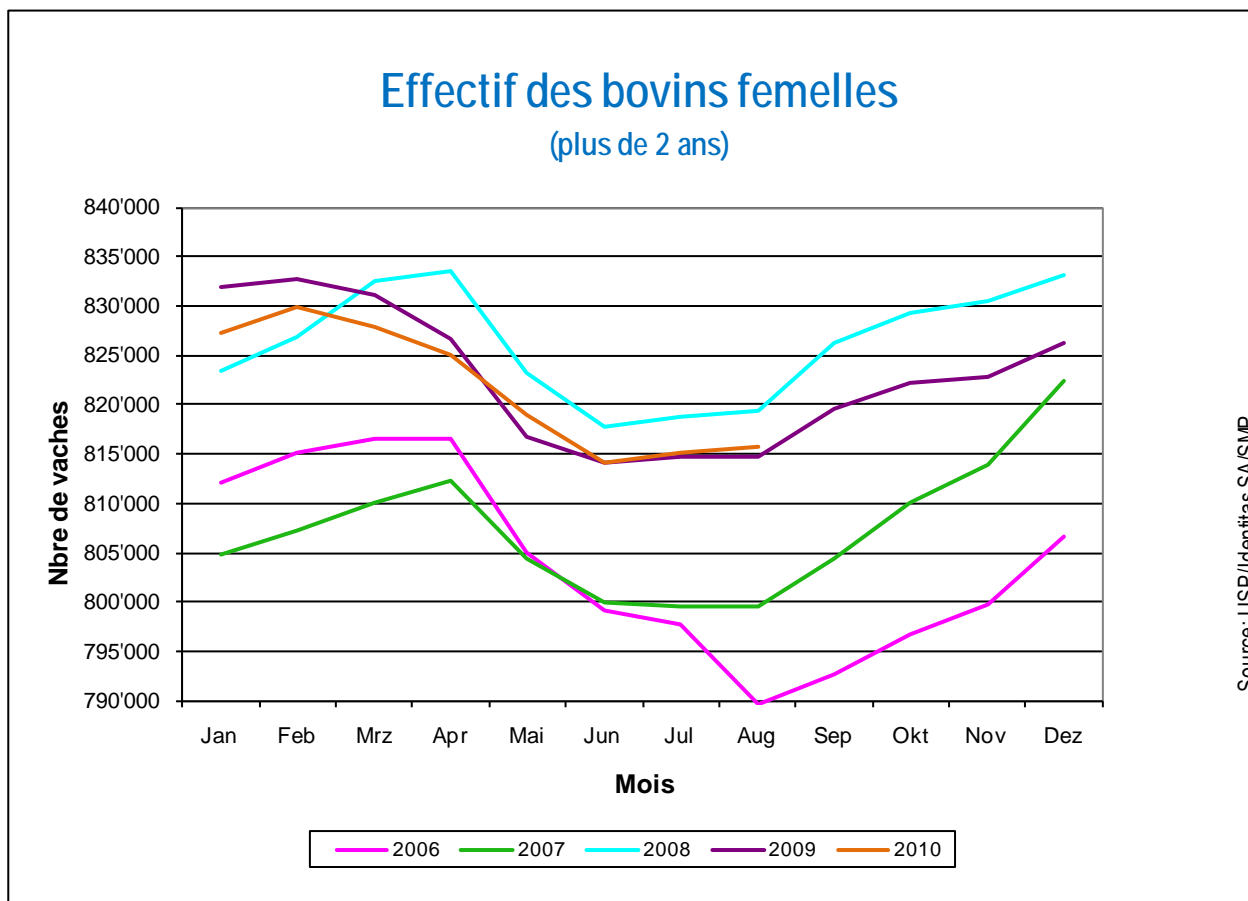
En juillet 2010, la teneur moyenne en matière grasse était inférieure à celle de juillet 2009. La teneur moyenne en protéine était également inférieure de 0,04 point à la valeur de juillet 2009. Cela représente, par rapport au même mois de l'année précédente, une diminution de 1 % pour la teneur en matière grasse et une diminution de 1.3 % pour la teneur en protéine. Par rapport à juillet 2009, la production de matière grasse et celle de protéine en juillet 2010 sont inférieures de respectivement 200 et 181 tonnes.

### 2. Produits de laiterie

En juillet 2010, on a transformé 68'392 tonnes d'équivalents-lait en produits de laiterie (lait de consommation, crème de consommation, yogourts et spécialités laitières, y compris les glaces comestibles), ce qui représente une diminution de 1'934 tonnes d'équivalents-lait ou 2.8 % par rapport au même mois de l'année précédente.

Il en est résulté pour les sept premiers mois de cette année une augmentation de 4'283 tonnes, soit 0.8 %, par rapport à la même période de l'année précédente.

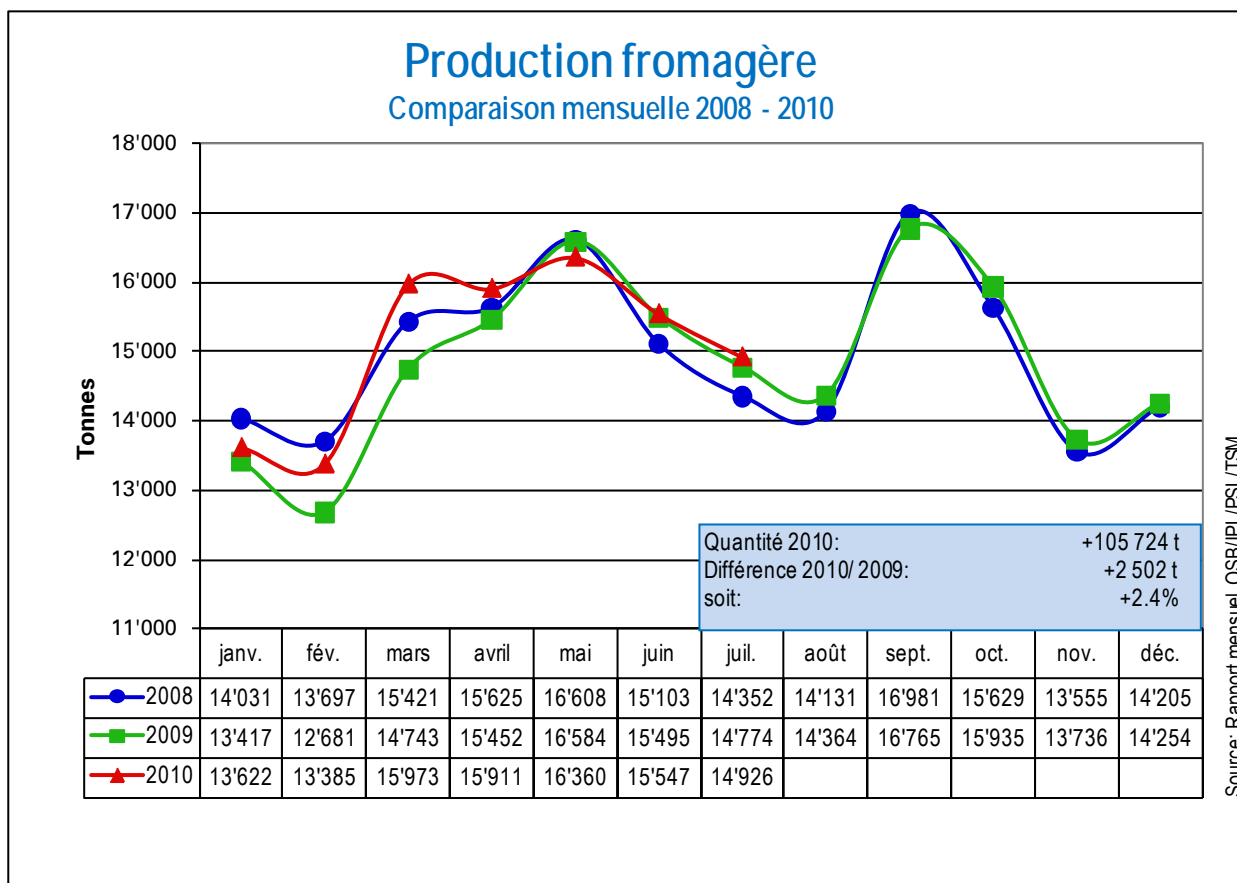
## Cheptel bovin



En août 2010, le cheptel bovin (animaux femelles de plus de deux ans, facteur déterminant pour la production laitière) a connu une très légère augmentation de 800 (+0.1 %) têtes de bétail de plus par rapport à août 2009, pour des raisons saisonnières. Au total, on compte env. 1'200 têtes de plus qu'en août 2009, mais 4'600 de moins qu'en août 2008.

Le solde statistique mensuel des vêlages de bovins est resté négatif au mois d'août 2010 (nombre Ø d'animaux par jour : -33; par rapport au mois précédent: -39). S'agissant des animaux de moins de deux ans (remonte), le cheptel reste en août 2010 tout juste au niveau de celui de l'année précédente 516'600 têtes. En particulier, les effectifs des animaux femelles âgés de un à deux ans ont moins progressé que dans les années précédentes.

### 3. Fromage



Source: TSM

### Production fromagère

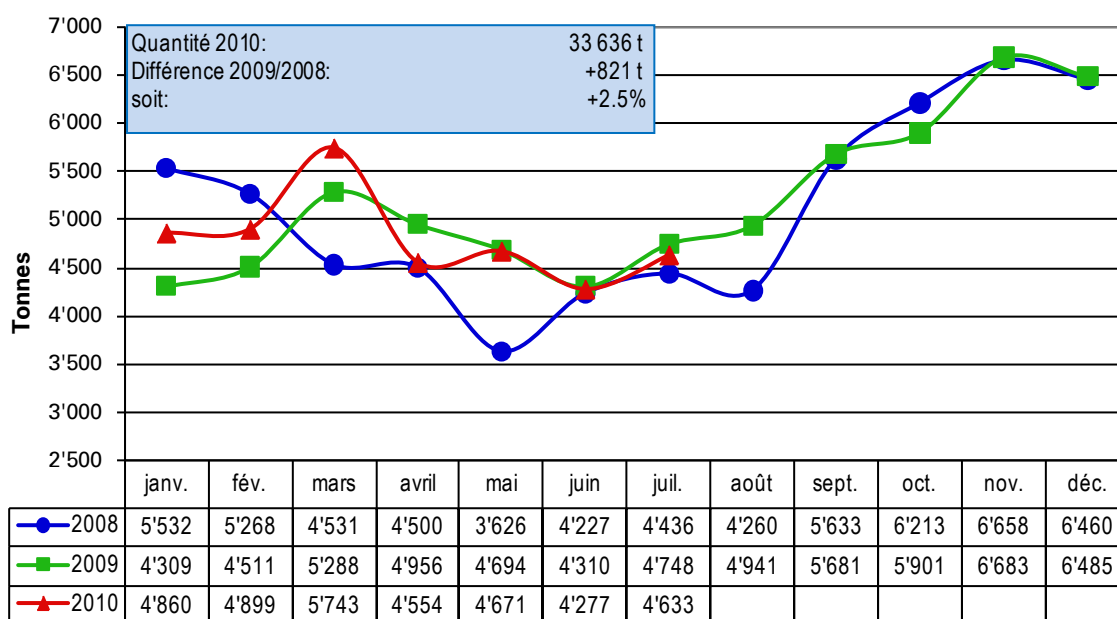
En juillet 2010, 14'926 tonnes de fromage ont été produites, soit 152 tonnes ou 1.0 % de plus qu'en juillet 2009.

De janvier à juillet 2010, la production des fromages suivants a augmenté par rapport au même mois de l'année précédente: Appenzeller® (+866 t ou +18.8%), Emmentaler AOC (+1'718 t ou +11.4%), Tilsit (+66 t ou + 2.9%), Sbrinz AOC (+53 t ou +4.7%), fromage du Jura (+22 t ou +14.9%), fromage semi-préparé (+79 t ou +7.7%), fromage frais (+1'198 t ou +4.6%), fromage du Valais (+37 t ou +3.0%), Vacherin Fribourgeois AOC (+112 t ou +11.4%), Tête de Moine (+5 t ou +0.4%), fromage des vigneron (+10 t ou +4.3%), fromage de montagne et à couper à pâte mi-dure (+199 t ou 14,6%), et Mutschli (+9 t ou +3.4%).

On a par contre enregistré un recul de la production pour: Le Gruyère AOC (-777 t ou -4.3%), «autres fromages à pâtes dure et mi-dure» (-835 t ou -5.8%), tomme (-49 t ou -4.0%), Switzerland Swiss (-203 t ou -10.7%), fromage de montagne des Grisons (-64 t ou -12.1%), St. Paulin Suisse (-82 t ou -21.4%) et Raclette Suisse® (-95 t ou -1.5%) et Édam suisse (-3 t ou -1.5%).

## Exportations de fromage

### Comparaison mensuelle 2008 - 2010



Source: OZD, TSM

## Exportations de fromage

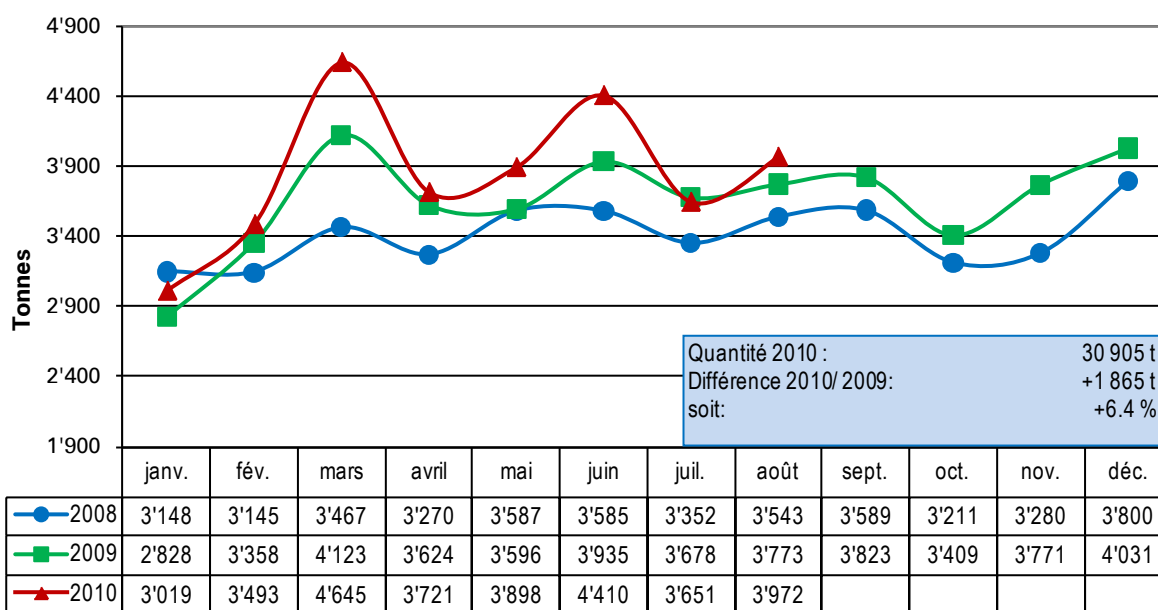
En juillet 2010, 4'633 tonnes de fromage ont été exportées, soit 115 tonnes ou 2.4% de moins qu'en juillet 2009.

On observe une augmentation du volume des exportations de janvier à juillet 2010 pour l'Appenzeller® (+259 t ou +9.3%), Le Gruyère AOC (+702 t ou +12.7%), le Raclette Suisse® (+39 t ou +15.5%), les «autres fromages à pâte dure» (+474 t ou +44.5%) et le Vacherin Fribourgeois (+2.4 t ou +1.9%).

Les exportations ont par contre reculé pour les variétés suivantes: Emmentaler AOC (-269 t ou -2.5%), Switzerland Swiss (-501 t ou -44.0%) Sbrinz AOC (-39 t ou -23.7%), Tilsit (-33 t ou -13.5%) et «autres fromages à pâte mi-dure» (-1'011 t ou -30.4%).

## Importations de fromage

Comparaison mensuelle 2008 - 2010



Source: Rapport mensuel OSB/PL/PSL/TSM

Source: OZD, BLW, TSM

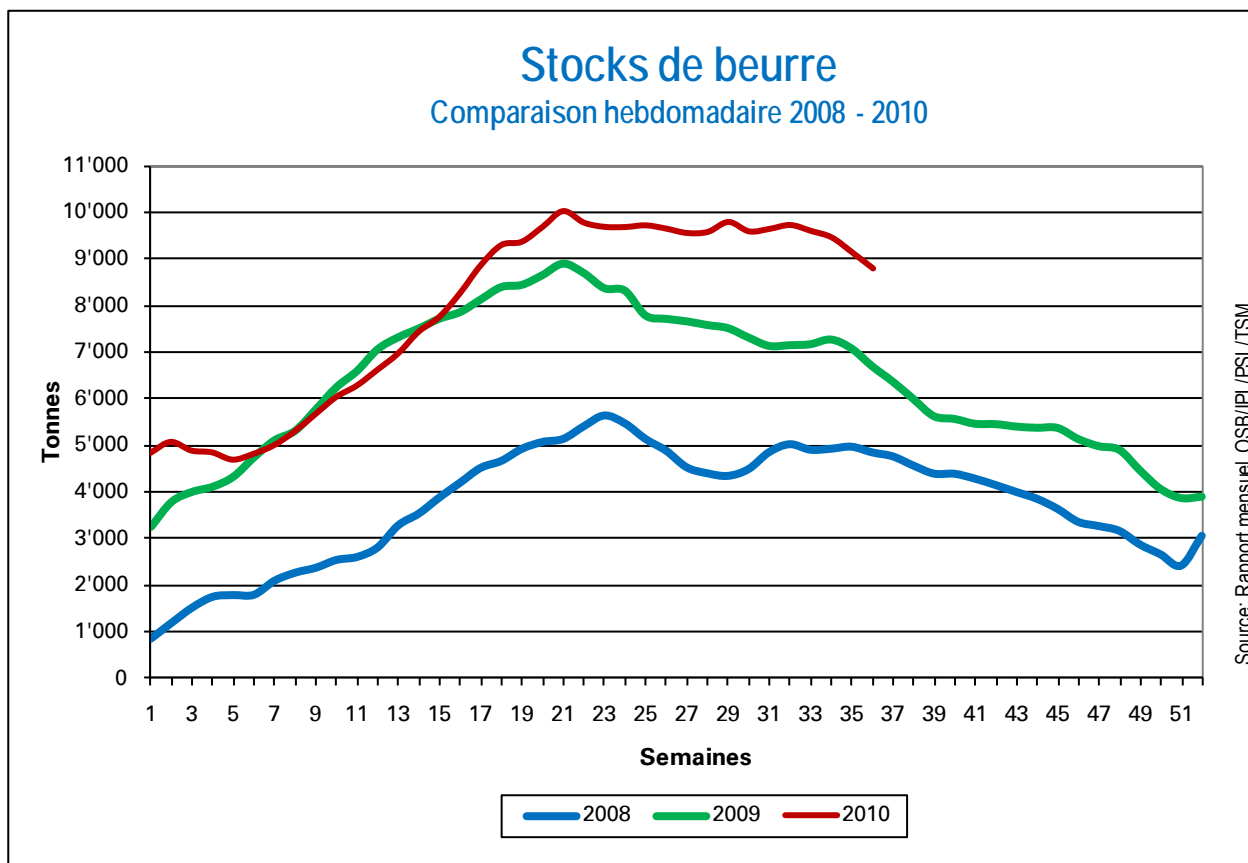
## Importations de fromage

En août 2010, les importations de fromage devraient totaliser 3'972 tonnes (+ 199 t ou +5.3%). Le volume cumulé des importations (fromage fondu compris) pour les mois de janvier à août 2010 se monte à 30'905 tonnes, soit 1'866 tonnes de plus que l'année précédente (+6.4%). Comme par le passé, cette croissance concerne principalement les fromages frais, à pâte mi-dure, à pâte extra-dure et fondus.

## Commentaire

Pour le fromage Appenzeller®, une restriction de 10% sera probablement décidée pour octobre 2010. S'agissant de l'Emmentaler Switzerland, il a été décidé d'autoriser un volume de production de 70% pour le 2<sup>e</sup> trimestre (août 2010 à octobre 2010; année laitière). Cette décision demeure formellement valide. En ce qui concerne l'emmental, on constate une évolution de plus en plus «douloureuse» (production d'emmental en dehors de l'interprofession ES). La production de Gruyère AOC continue de suivre le règlement (2010: 100%). À l'évolution défavorable du cours des changes avec l'euro vient s'ajouter celle du cours des changes avec le dollar US qui rend les exportations encore plus difficiles.

#### 4. Beurre (données sans production artisanale)



Source: BOB

##### Stocks de beurre de choix congelé

août	2008	2009	2010	Diff. p. r. à 2009	
	4 982	7 006	9 385	+2 379 t	+34.0 %

##### Production de beurre de choix

janv. – août	2008	2009	2010	Diff. p. r. à 2009	
	29 474	32 249	33 075	+826 t	+2.6 %

##### Ventes de beurre

janv. – août	2008	2009	2010	Diff. p. r. à 2009	
	26 817	26 445	27 213	+768 t	+2.9 %

##### Exportations de beurre

janv. – août	2008	2009	2010	Diff. p. r. à 2009	
	-	2 779	2 660	-119 t	-4.3 %



## **Production de beurre (beurre de choix)**

En août 2010, la production a atteint 2'735 tonnes, soit 188 tonnes ou 7.4% de plus que durant le même mois de l'année précédente. La production cumulée jusqu'en août 2010 représente 33'075 tonnes, ce qui correspond à une augmentation de 826 tonnes ou 2.6% par rapport à 2009.

## **Stocks de beurre**

À la fin août 2010, les stocks de beurre atteignaient 9'385 tonnes, soit 2'379 tonnes ou 34.0% de plus que l'année précédente. À la fin de la semaine 36, les stocks avaient diminué de 579 tonnes pour s'établir à 8'806 tonnes.

## **Ventes de beurre**

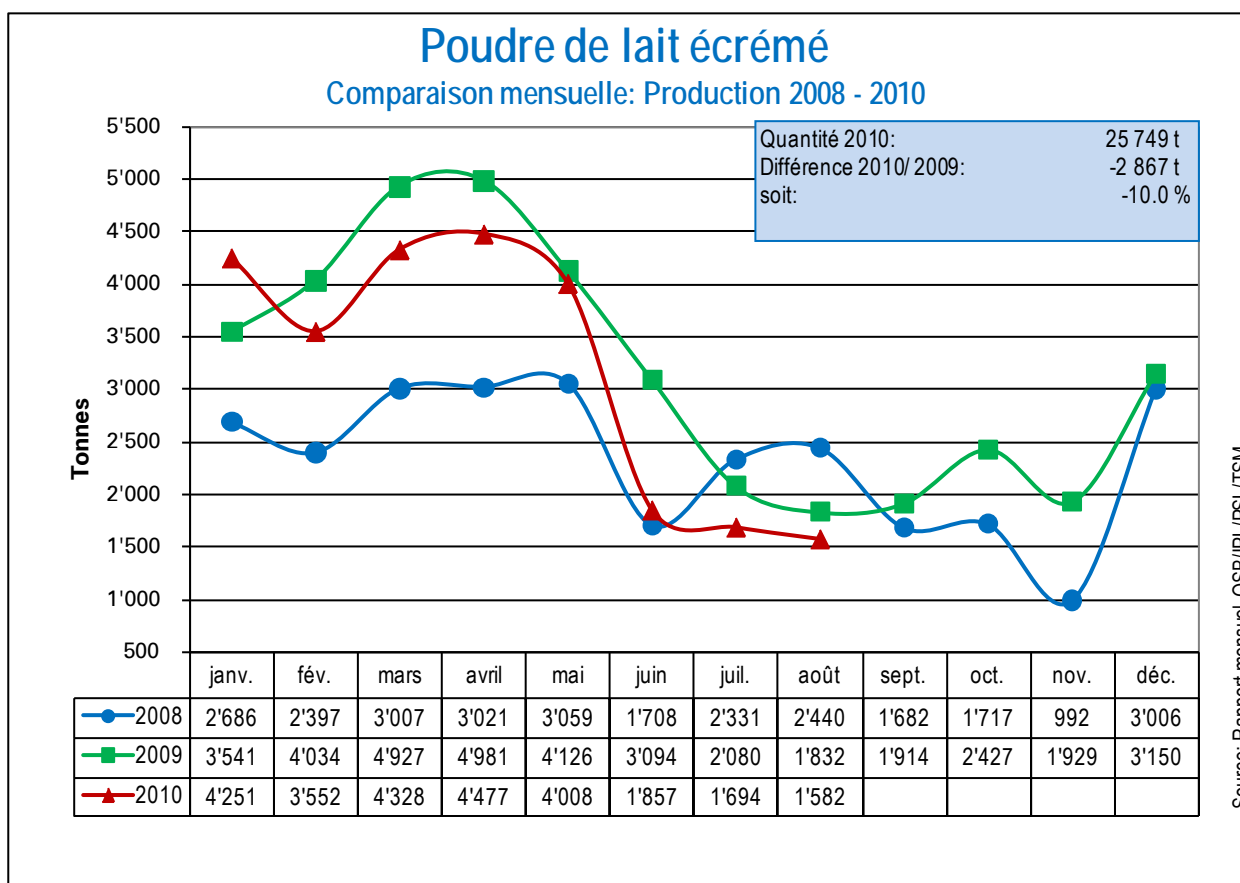
En août 2010, les ventes de beurre ont atteint 3'609 tonnes. Elles sont donc en augmentation de 215 tonnes ou 6.3% par rapport à l'année précédente. Les ventes cumulées jusqu'en août 2010 se montent à 27'213 tonnes, ce qui correspond à une augmentation de 768 tonnes ou 2.9% par rapport à 2009.

## **Commentaire**

La diminution des stocks de beurre est due à la baisse saisonnière de la production. Pour que les stocks reviennent fin 2010 à un niveau normal, il faudrait qu'ils régressent de plus de 7'000 tonnes. On estime que le recul saisonnier des stocks s'élèvera d'ici la fin 2010 à environ 1'800 tonnes. L'exportation des 3'000 tonnes de beurre décidée par l'IP Lait, opération non encore achevée, contribuera à décongestionner les stocks de façon non négligeable. Malgré tout, pour qu'ils retrouvent un niveau normal d'ici la fin 2010, il faudra obligatoirement procéder à d'autres exportations.

Jusqu'en août 2010, 2'660 tonnes de beurre ont été exportées au total, dont 2'174 tonnes au titre des mesures 2009 prises par l'IP Lait (exportation de 3'500 tonnes). La quantité restante (486 tonnes) a été financée par le système de segmentation individuelle au niveau du lait.

## 5. Poudre de lait



Source: BSM

### Poudre de lait entier

En août 2010, la production de poudre de lait a été de 1'303 tonnes, soit une diminution de 16 tonnes ou 1.2% par rapport à août 2009. La production cumulée de janvier à août 2010 se monte à 9'861 tonnes, soit une diminution de 586 tonnes ou 5.6% par rapport à la même période de 2009. Les stocks se montent à 999 tonnes, c'est-à-dire qu'ils atteignent le même niveau que l'année précédente et sont en augmentation de 7 tonnes ou 0.7% par rapport au même mois de l'année dernière.

### Poudre de lait écrémé

En août 2010, 1'582 tonnes de poudre de lait écrémé ont été produites, soit une diminution de 250 tonnes ou 13.7% par rapport au même mois de l'année précédente. La production cumulée de janvier à août 2010 s'élève à 25'749 tonnes, en baisse de 2'867 tonnes ou 10.0% par rapport à la même période de l'année précédente. Les stocks atteignent 5'702 tonnes, en baisse de 4'712 tonnes ou 45.3% par rapport au même mois de l'année précédente.

### Commentaire

Entre avril 2010 (9'662 t) et août 2010, les stocks de poudre de lait écrémé ont baissé de 3'960 tonnes et sont retombés à 5'702 tonnes. Cette réduction des stocks est due à la baisse de la production.

## 6. Loi chocolatière: droits d'importation de beurre depuis avril 2010

Mois	Autorisations d'exportation DGD		Attribution contingents d'importation OFAG
	UE en t de beurre	hors UE en t de beurre	
Avril	30	0	0
Mai	34	1	0
Juin	32	0	0
Juillet	37	6	0
Août	176	12	0
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			
<b>Total (2010)</b>	<b>309</b>	<b>19</b>	<b>0</b>

Suite à la réduction de 50 % des subventions à l'exportation à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010, dans le cadre de la loi chocolatière, l'Organisation pour le beurre a obtenu de la direction des douanes une modification du «système binaire» pour le beurre. L'exportateur de denrées alimentaires a le choix d'établir son décompte par le biais des subventions à l'exportation ou par le biais du trafic de perfectionnement.

Pour éviter un accroissement supplémentaire des stocks de beurre, l'exportateur de denrées alimentaires se verra attribuer pour le décompte des subventions à l'exportation un certain nombre de droits d'importation (coupons) correspondant à l'amputation des subventions. C'est une façon efficace d'empêcher les exportateurs d'opter exclusivement pour le trafic de perfectionnement ou de demander des droits d'importation sur la quantité totale.

L'exportateur a la possibilité de céder le droit d'importation à un fournisseur de beurre en échange de beurre suisse vendu à prix réduit. Le droit d'importation est ainsi retiré du circuit (beurre suisse à prix réduit en échange de coupons). L'exportateur peut aussi demander à l'Office fédéral de l'agriculture qu'il lui soit attribué un contingent d'importation contre la remise d'un coupon original, ce qui lui permettra ensuite d'importer du beurre.

Pour empêcher les importations de beurre dans la situation actuelle, l'Interprofession du lait (fonds d'intervention), le fournisseur de beurre, de même que le producteur de lait versent une contribution qui sert à réduire le prix du beurre indigène. Cette démarche a permis jusqu'ici d'empêcher tout trafic de perfectionnement.

L'IP Lait pourra vraisemblablement procéder aux premiers versements pour les exportations de mai et juin 2010 au début d'octobre de cette année. Le décompte des sommes restantes (contribution du producteur de lait et du fabricant de beurre) sera effectué directement par le fournisseur de beurre.

## 7. Informations sur la situation du marché du lait à l'étranger

Infos sur la situation du marché 2010 (1 <sup>ère</sup> ligne)	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept *	Oct.	Nov.	Déc.	φ	Tendance
Infos sur la situation du marché 2011 (2 <sup>e</sup> ligne)														
<b>Prix UE (€/t)</b>														
PLent. (26 %, spray, sacs, Kempten)	2463	2461	2450	2650	2849	2870	2871	2761	<b>2900</b>					+/-
PLent. (26%, spray, France)	2538	2400	2440	2700	2963	2990	2900	2770	<b>2750</b>					+/-
PLent. (26%, Commission UE)	2470	2360	2450	2660	2880	2920	2850	2720	<b>2710</b>					+/-
PLécr. (ch, spray, sacs, Kempten)	2019	1984	2058	2265	2494	2386	2306	2216	<b>2400</b>					+/-
PLécr. (ch, spray, France)	2058	1910	2036	2305	2488	2376	2175	2196	<b>2300</b>					+/-
PLécr. (Commission UE)	2020	1950	2030	2240	2390	2330	2240	2230	<b>2240</b>					+/-
Beurre (vrac, Kempten)	3000	2880	2880	3000	3630	3780	3760	3700	<b>3800</b>					+/-
Beurre (vrac, France)	3015	2840	2850	2940	3213	3476	3623	3653	<b>3700</b>					+
Beurre (Commission UE)	2940	2830	2820	2940	3320	3490	3640	3640	<b>3560</b>					+/-
Emmental (industrie, Kempten)	3430	3410	3380	3510	3550	3630	3830	3880	<b>4200</b>					(+/-)
Emmental (Commission UE)	4570	4780	4740	4570	4760	4630	4630	4070	<b>4140</b>					+/-
Emmental (lait cru, Kempten)	4550	4550	4650	4750	4750	4750	4830	4890	<b>5350</b>					(+/-)
Cheddar (Commission UE)	2460	2430	2420	2610	2820	3030	3150	3190	<b>3200</b>					+/-
Prix du lait (LTO)	285.1	280.0	273.2	276.9	286.1	302.3	317.8							+
Lait spot (Lodi, Italie)	327.8	322.2	32.74	334.3	351.8	389.2	417.6	412.4	<b>433.0</b>					+/-
Lait spot (Pays-Bas)	260.6	265.0	269.5	285.6	305.0	323.5	338.8	320.6	<b>365.0</b>					+/-
Valeur en mat. prem. (indice ife, Kiel)	278	251	256	274	318	322	312	308						+/-
<b>Stocks UE (1000 t)</b>														
Beurre public	25	25	25	25	25	14	2	2						
Beurre privé	24	21	19	30	49	61	72	89						
PLécr. public	192	192	192	192	191	191	191	191						
<b>Prod. laitière UE</b> (Δ% année précédente)														
Allemagne	-0.8	-1.7	-0.7	+0.4	+1.4	+2.2	+2.2						+0.3	+
France	-2.3	-1.9	-0.6	-1.7	+2.7	+2.7	+1.8						+0.2	+
Autriche	+0.7	+0.1	+1.0	+1.4	+2.8	+2.1	+3.7						+1.8	+
Pays-Bas	-1.1	+1.0	+5.2	+1.1	+2.8	+2.3	+3.9						+2.2	+
UE-27 (total)	-1.9	-1.3	-1.4	-1.0	+1.3	+1.8							-0.1	+
<b>Prix mondiaux (\$/t)</b>														
PLent. (26%, spray, fob, Westeuropa)	3350	3200	3250	3688	3800	<b>3650</b>	3450	3300	<b>3500</b>					+/-
PLent. (26%, spray, fob, Océanie)	3300	3138	3217	3750	3963	<b>3850</b>	3375	3150	<b>3625</b>					+/-
PLent. (26%, spray, fas, Fonterra, NZ, à terme) <sup>1</sup>	3352	3523	3282	3200	3291	4092	4027	4019	3435	2917	<b>3649</b>	<b>3568</b>		+/-
PLécr. (Lm, spray, fob, Europe de l'Ouest)	2925	2625	2675	3100	3163	2938	2813	2825	<b>3000</b>					+/-
PLécr. (Lm, spray, fob, Océanie)	3063	2750	2825	3550	3500	3225	3138	2981	<b>3350</b>					+/-
PLécr. (Lm, spray, fas, Fonterra, NZ, à terme) <sup>1</sup>	--	--	--	2750	2825	3847	3682	3588	3030	2719	<b>3163</b>	<b>3204</b>		+/-
Beurre (fob Europe de l'Ouest)	3813	3600	3725	4175	4400	4425	4450	4500	<b>4600</b>					+/-
Beurre (fob Océanie)	3800	3688	3750	3800	4075	4050	4000	4000	<b>4400</b>					+/-
MG du beurre (100%, fas, Fonterra, NZ, à terme) <sup>1</sup>	4809	4406	4517	4165	4008	4976	5572	6169	5273	4477	<b>5283</b>	<b>5140</b>		+/-
<b>Production laitière monde</b> (Δ% année précédente)														
Nouvelle-Zélande													+2.0	+
Australie	-9.1	-3.8	-0.3	+2.7	+4.6	+3.0	+3.2						+	+
USA	-0.6	+0.1	+0.6	+1.5	+1.1	+2.4	+2.9						+1.8	+
<b>Cours de change</b>														
€ / CHF (BNS)	1.4767	1.4673	1.4484	1.4339	1.4199	1.3774	1.3471	1.3428						+/-
\$ / CHF (BNS)	1.0337	1.0715	1.0668	1.0684	1.1284	1.1282	1.0549	1.0398						+/-
<b>Remarques :</b>														
<sup>1</sup> : prix moyen des opérations à terme closes [les prix les plus actuels figurent en <b>gras/italique</b> ].														
*: valeur actuelle max. [en <b>gras</b> ] à la data d'édition														
<b>Sources :</b> AMI, CLAL, dairyaustralia, eucolait, Fonterra, ife, LTO, Office d'élevage, BNS, ZMB.														